



La Lettre

Prochain conseil
municipal le
vendredi 10 juin
à 19 h 00

Informations Municipales Saint-Caprais de Bordeaux

Mai 2011



Christian BONETA, Maire Adjoint a remercié la délégation portugaise pour sa venue à saint-Caprais.

Dans le cadre du jumelage qui existe depuis 1999 avec la ville portugaise de Carvoeira, une délégation est venue le 23 avril célébrer la fête des œillets (fête nationale portugaise).

Cette soirée festive fut organisée par le Comité des Jumelages et le CORCP, et animée par une troupe de musiciens et de danseurs portugais.

Une occasion encore, de resserrer les liens qui nouent les deux communes.

En raison du pont de l'ascension, la mairie sera fermée au public le vendredi 3 juin.

Blog Mairie

La municipalité est en train d'élaborer un nouveau site Internet. Cela prend du temps. En attendant, un « Blog tampon » est ouvert à l'adresse : stccapraisbx.blogspot.com

Information portant sur des travaux à l'aéroport de BORDEAUX – MERIGNAC

Après les premières phases de travaux réalisés en 2008-2009, l'aéroport poursuit les opérations de son Schéma Directeur des Infrastructures Aéronautiques et du balisage, en procédant à la réfection complète de la piste principale (n° 05/23). L'intégralité du trafic sera reportée sur la piste secondaire (n°11/29) de jour comme de nuit.

Ces travaux vont débuter le lundi 27 juin 2011 pour une durée de 8 semaines.

La commune de Saint-Caprais de Bordeaux est concernée par cette modification du trafic au niveau de l'atterrissage des avions. Entre 80 et 120 avions emprunteront quotidiennement ce couloir aérien à une altitude d'environ 1 000 m. Le bruit mesuré sera environ de 60 à 80 décibels suivant les appareils.

Informations utiles pendant les travaux

Site WEB : www.bordeaux-aeroport.fr : une rubrique d'informations concernant les travaux sera mise en place en juin et des plaquettes seront disponibles à la mairie.

Réfection des routes.

La municipalité tient à remercier le Conseil Général qui a financé la réfection de trois portions de route : route du Stade, carrefour de la Croix de la Mission, avenue de Luzanne. Une aide précieuse pour que la commune puisse faire peau neuve.

Commémoration du 8 mai

Cette cérémonie a rassemblé bon nombre de personnes, Anciens Combattants, élus, Saint-Capraisiens, qui ont pu se recueillir après le dépôt de la gerbe.



Le message du ministre de la défense a été lu par le plus jeune des conseillers municipaux, Loïc PROVOST.

Inscriptions école maternelle

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à inscrire vos enfants pour la rentrée scolaire 2011-2012 avant fin juin.

Repas de quartiers

Les repas de quartiers sont des moments conviviaux propices aux relations de voisinage.

N'hésitez pas à vous lancer dans cette démarche pour votre quartier.

PERMANENCE DES ADJOINTS

R. MANGEMATIN,

Affaires sociales

Mardi : 09h00 à 12h00

C. BONETA,

Urbanisme sur Rdv

lundi : 14h00 à 17h00

A. SIERRA

Info, com

Vendredi : 17h30 à 19h00

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les adjoints et délégués.

Le Maire, Jean-Paul PETIT reçoit sur rendez-vous pris à la mairie. 05 57 97 94 00

Bibliothèque Municipale

Lire et élire

Le dépouillement de l'Opération « Lire et Elire » organisée par le Conseil Général aura lieu le vendredi 27 mai à la fin des votes. Les résultats de la commune seront envoyés à la BDP et les résultats seront proclamés mi-juin.

L'Art d'abord...

Du 5 au 28 juin, la bibliothèque accueille dans le cadre du projet «Les 7 jours pour l'Art» une exposition «LECTURE» choix de photos tirées de l'ouvrage de Jean-Paul OLIVE et de Jacques TOURE consacré au Livre et à la Lecture.

CCAS

Son rôle : Le Centre Communal d'Action Sociale, répond à l'ensemble des difficultés rencontrées par la population. Il a pour vocation de favoriser un mieux être social pour tous et de créer des mesures visant à réduire certaines inégalités sociales.

Son action est très diversifiée :

- Aides financières pour nos jeunes afin de faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles.
- Vous souhaitez devenir auto-entrepreneur, il vous manque un petit prêt pour commencer votre activité...

Prochaine Braderie, les 30 septembre et 1er octobre 2011. Merci aux bénévoles qui œuvrent pour que ce vestiaire soit une véritable réussite.

Nouvelle organisation pour le dépôt des dons

Dorénavant, une permanence est organisée tous les mardis de 16h00 à 17h00 et les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14h00 à 15h00 au presbytère (sauf vacances scolaires). Vous pourrez déposer vos dons de vêtements et autres au profit du CCAS.

Plus aucun don ne sera pris à la mairie.

En cas de difficultés passagères ou si vous souhaitez faire partie de l'équipe sociale n'hésitez pas à contacter madame MANGEMATIN lors de ses permanences mairie.

Mardi 31 mai : Journée Mondiale sans Tabac.

Tabac Info Service : Tél : 39 89

www.tabac-info-service.fr

Annnonce CONCORDIA

Marché équitable tous les 1^{er} mercredis du mois (sauf vacances scolaires) de 15h à 18h dans les locaux de l'association : thé, café, cacao, épices, produits de la filière du commerce équitable.

Opération Sac Ados : Vous avez entre 16 et 22 ans. Vous voulez partir en vacances en toute autonomie ? Avec vos amis ? Concordia et le Conseil Régional d'Aquitaine peuvent vous accompagner dans vos démarches : 05 56 78 76 46

MANIFESTATIONS A VENIR

MAI

Samedi 28 Apéro de l'amitié : 11h00 Epicurien
Théâtre : Salle des Banquets

JUIN

Jeudi 2 Trail : 8h30 Gymnase : 06 59 04 64 93

Dimanche 5 Vide Grenier, place du Village
(réservations : 05 56 21 36 89)

Mardi 7 Danse école maternelle

Vendredi 10 Repas des accueils périscolaires

Samedi 11 Fête de la Saint-Jean, Epicurien

Vendredi 17 Concert Musicaprais, Eglise

Samedi 18 Commémoration

Gala de danse, Gymnase

Samedi 25 Fête de la Gym

Mardi 28 Concert de l'école Elémentaire

JUILLET

13 juillet Fête du 14 juillet, Place du Village

LIM N° 42- Directeur de publication : A. SIERRA

Imprimé par nos soins Mairie de St-Caprais de Bx : 05 57 97 94 00

Elaboration du budget 2011

**Le budget est l'élément capital de la gestion de la commune.
Il est le moteur de l'action municipale durant l'année.**

A quoi sert-il ?

Il sert à prévoir les dépenses et les recettes de la commune pour l'année de référence ainsi que les investissements jugés nécessaires au maintien et au développement des biens communaux.

Il est construit selon un plan comptable spécifique qui, en simplifiant, se répartit en deux sections interdépendantes.

- La section de fonctionnement

- La section d'investissement

Cette dernière tire une grande partie de ses ressources de la section de fonctionnement.

Mais, si l'on fait abstraction de la notion comptable, on peut le comparer à un budget quelconque, les recettes d'un côté et les dépenses de l'autre.

Il y a toutefois une règle absolue :

Dépenses = Recettes

le budget doit être équilibré.

Les recettes

Elles proviennent essentiellement, pour une part des dotations d'état et de subventions diverses et d'autre part des taxes directes locales (commune, département, région, intercommunalité).

Dotations et subventions : montants fixés par l'administration.

Taxes directes locales : taux fixés par chacune des collectivités.

Ces taxes sont constituées :

- D'une base d'imposition (montant fixé par l'état).

- D'un taux (% appliqué sur cette base). Le produit étant le résultat de la base multipliée par le taux.

Ex	Base	Taux	Produit
	1000	10%	100

Le choix du taux est du ressort du conseil municipal de la commune et constitue son seul pouvoir pour faire varier ses recettes.

Qu'en est-il de cette année ?

Sans revenir sur la gestion des années 2008-2010, force nous a été d'assumer cet « héritage » dans notre budget 2011 et ce dans les quinze jours qui ont suivi les élections.

Comment faire face à :

- Un trop versé de 87.000 € suite à une erreur administrative de la trésorerie qu'il nous faut reverser cette année et donc inclure dans nos dépenses budgétaires.
- La toiture de l'école maternelle qui fuit et doit être reprise, coût environ 80.000 €.
- L'église qui présente des dégradations importantes dues à des infiltrations. Une première intervention est provisionnée pour 58.000 €.
- D'importants et coûteux travaux de voirie en cours et à venir.
- Une révision et une remise en état des matériels du service technique (tondeuse, tracteurs etc.).
- L'entretien du stade longtemps oublié..
- La remise en état de la plupart des bâtiments.
- Rétablissement de la vie associative et de ses subventions.

Tout ceci, malgré un examen de tous les postes de dépenses susceptibles d'être revus à la baisse, nous amène à une prévision de dépenses supérieure de 32.000 € aux recettes normalement attendues.

Choix du relèvement des taux :

	2010 %	2011 %	Augmentation % taux	Augmentation produit 2011	Augmentation par an et par habitant
Taxe d'habitation	13,08	13,61	0,53	15.873 €	6,10 €
Taxe foncière bâti	20,41	21,23	0,82	15.187 €	5,84 €
Taxe foncière non bâti	54,73	56,93	2,20	885 €	0,34 €
TOTAL				31.945 €	

Le tableau ci-dessus laisse apparaître la volonté de minimiser au maximum l'impact financier par habitant en couvrant juste le besoin de 32.000 € de recettes.

Augmenter les impôts a toujours été impopulaire. Devant la réalité des comptes et afin de répondre aux nécessités du moment, c'est le choix que le conseil municipal a dû faire.

Le budget voté va être mis sur le blog : stcapraisbx.blogspot.com.